SEMB SAQ

LE PIONNIER

Journal publié par le SEMB SAQ Mars 1998
DEPUIS 1965

La souverainiste qui a modifié la Constitution canadienne

Louise Laurin situe le féminisme au niveau de l'action.

« Sans elle, sans sa ténacité, nous ne serions pas où nous en sommes maintenant et l'article 93 de la Constitution canadienne n'aurait pas été amendé. J'en suis profondément convaincue» Ce sont sur ces paroles de Lorraine Pagé, la présidente de la CEQ, que nous vous convions à une rencontre avec une femme de coeur, une femme engagée: Mme Louise Laurin.

C'est comme coordonnatrice et porte-parole de la Coalition pour la déconfessionnalisation des commissions scolaires que Mme Louise Laurin a pu réussir à faire amender la Constitution canadienne.

8 MARS JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Ainsi à partir du 1er juillet 1998, les commissions scolaires au Québec ne seront plus confessionnelles mais linguistiques. Beaucoup de gens au Québec ne sont pas encore en mesure d'évaluer le véritable impact d'un tel changement, mais on parle ici de véritable révolution culturelle.

Qui est cette souverainiste qui a fait courber l'échine à la Constitution canadienne? Cette femme qui vient de changer le monde de l'éducation au Québec avoue que ses grandes influences, elle les doit aux soeurs Ste-Anne. Elle ne serait jamais devenue ce qu'elle est aujourd'hui si «la petite Montréalaise de ruelle du quartier Villeray», comme elle se définit elle-même, n'avait pas croisé le chemin de ces femmes qui oeuvraient dans le monde de l'enseignement.

Enfant unique, elle rêve de poursuivre ses études universitaires, mais l'époque n'était pas facile pour les jeunes femmes qui voulaient faire carrière. Son beau-père, notaire de profession, sa mère s'étant remariée après le décès de son père alors qu'elle avait neuf ans, était un homme aux principes stricts et avait des idées bien arrêtées sur le rôle de la femme dans la société.

«Selon lui, dit Mme Laurin, une fille, c'est pas fait pour aller à l'Université. C'est fait pour faire la cuisine et laver des couches.» Heureusement que les soeurs Ste-Anne ne le voyaient pas du même oeil. Une première de classe de la trempe de Louise méritait plus. Et ce plus prit la forme d'une bourse d'études que les bonnes soeurs lui octroyèrent dans le but d'en faire une enseignante. C'est ainsi que la jeune Louise, alors agée de 16 ans, se retrouva du jour au lendemain à St-Jérôme où, pensionnaire pendant deux ans, elle rencontra les deux personnes qui l'influenceront sa vie durant. Ces religieux lui feront découvrir la force du nationalisme, la richesse de l'éducation et la nécessité de la culture. Thèmes qui nourriront toutes ses batailles futures.

«C'est à l'école que j'ai commencé à organiser des affaires», avoue Mme Laurin. «Je suis devenue présidente de l'École normale. J'ai eu un professeur exceptionnel, une religieuse, qui m'a donné le goût de la culture. Le directeur de l'école, l'abbé Blaise-Émile Pleau, était un nationaliste qui faisait venir des conférenciers comme le chanoine Groulx».

L'abbé Pleau lui donnera la piqûre du nationalisme en l'initiant à l'art de l'organisation avec l'Association de la jeunesse canadienne-française dont elle deviendra présidente nationale de 1960 à 1963. Une première pour une femme. Et il y eut la soeur Domrémy qui lui fit connaître la signification profonde du mot culture . Ces influences ont tôt fait de s'exprimer chez Louise Laurin. Dès ses débuts, la jeune enseignante de 18 ans pose un geste qu'elle ne fera que répéter toute sa vie sous différentes formes : elle marie nationalisme et culture et forme un cercle de l'AJC du nom de l'écrivaine Laure Conan.

«L'AJC était nationaliste; elle n'était pas indépendantiste. Nous faisions partie de la Révolution tranquille.», affirme Mme Laurin.

De l'AJC, le chanoine Lionel-Groulx avait dit que c'était l'étincelle avant l'explosion. Il confirmait ainsi le fait que c'est au sein de l'AJC qu'on a retrouvé les germes du futur mouvement souverainiste qui marqua le Québec dans les années qui suivront.

Sa carrière dans l'enseignement durera trente-cinq ans dont vingt-deux comme directrice d'école. Elle a veillé à la direction d'une école en milieu défavorisé, d'une école alternative et aussi d'une école multi-ethniques. Et partout où elle a agit comme directrice, un des messages importants qu'elle livrait aux jeunes a toujours été la participation du citoyen.

«J'étais le genre qui expliquait le Bill 63 aux élèves, me disant s'ils sortent pour manifester, au moins sauront-ils pourquoi. L'action, la participation du citoyen c'est-à-dire la citoyenneté a toujours été importante pour moi. J'ai toujours axé mon travail sur la culture, la participation, la défense de la langue. J'ai toujours lié l'école au projet social et valorisé sa dimension communautaire. C'est à l'école que la société se forme. Si on veut avoir une société cohérente avec des ojectifs communs, il faut que tous les enfants apprennent à vivre ensemble et à se respecter.»

Son expérience dans le monde de l'éducation ne cessera jamais de nourrir son militantisme. Alors qu'elle dirigeait une école en milieu défavorisé, elle met sur pied le premier service de garde en milieu scolaire et la première garderie à Montréal. Une autre première. Et survient l'événement qui la projettera sous les projecteurs de l'actualité et qui fera d'elle une figure publique. Nous sommes en 1989. Elle est alors directrice d'une école multi-ethniques.

«À l'école Sainte-Cécile, il y avait beaucoup de classes d'accueil. J'avais 25 enfants turcs qui étaient ici depuis deux ou trois ans. Le gouvernement fédéral a décidé d'expulser les familles turques. Alors j'ai pris leur défense. Je trouvais inhumain, après les avoir intégrés à la société québécoise et après leur avoir dit qu'ils étaient chez eux, qu'on les jette à la porte.

La revoilà donc sur la place publique. Il faut dire qu'après l'AJC, elle avait mis la pédale douce sur ses activités de militante au profit de son travail dans l'enseignement et de ses activités de mère de famille. Mais les leçons de l'abbé Pleau ont dû rapidement lui revenir en mémoire car on retrouve la directrice de l'école Ste-Cécile comme candidate du Parti Québécois dans Anjou en 1989. Elle ne gagnera pas ses élections. De cette expérience, elle dit avoir beaucoup appris, mais ce sont plutôt les autres qui ont appris à la connaître. Cette expérience révèlera ses qualités exceptionnelles d'organisatrice et de rassembleuse qui font d'elle une souverainiste articulée aux idées généreuses et nombreuses. Car à partir de son expérience comme candidate péquiste, les choses iront vite pour Louise Laurin. Dans un premier temps, elle se fait élire commissaire indépendante. Une autre première.

«C'est au moment où j'étais commissaire que j'ai formé la Coalition contre la loi 107. La loi 107 voulait superposer les commissions scolaires linquistiques aux commissions scolaires confessionnelles. Nous, ce n'était pas les superposer que nous voulions, c'était les remplacer.»

Jean Dorion, alors président de la Société St-Jean-Baptiste, la remarque et l'invite à la vice-présidence. Elle accepte et y forme un comité appelé Passeport Québec qui permet d'élaborer le concept de citoyenneté pour les immigrants. Concept actuellement utilisé par le ministère. Mme Laurin affirme que la seule façon d'intégrer les immigrants est de les reconnaître comme citoyens à part égale.

Le Mouvement National des Québécois ne veut pas demeurer en reste et l'attire aussi dans ses rangs. La voilà donc présidente de 1993 à 1996. Les premières n'en finissent plus puisque c'est aussi la première fois que le MNQ a une femme comme présidente. Elle y connaîtra une période féconde en réalisations dont l'une des plus connues est la formation des Partenaires pour la souveraineté. Cette formation, dont nous sommes membre, fut mise sur pied en vue du référendum de 1995.

Durant la période référendaire, Mme Laurin tient le même discours partout au Québec sur l'importance que la souveraineté relève non seulement du gouvernement mais aussi de la partie civile.Pendant ce temps, elle continuait d'assumer la coordination de la Coalition pour la déconfessionnalisation des commissions scolaires où, là aussi, elle trace une ligne de démarcation entre l'État et l'Église.

«L'État et l'Église sont deux entités séparées», plaide-t-elle.«Pourquoi ne pas faire la même chose avec l'école? La religion, c'est intime, profond. Ce n'est pas un droit collectif mais plutôt un droit fondamental et individuel.»

D'après Mme Laurin, la déconfessionnalisation des commissions scolaires non seulement favorisera une meilleure intégration des immigrants, mais donnera aussi le coup de pouce nécessaire à une meilleure pratique de la religion.

«Nous prônons une école où les enfants de toutes les religions se côtoient. Où l'on enseigne aux jeunes le phénomène religieux et l'histoire des religions. L'idée n'est pas de sortir la religion de l'école , mais au contraire de la redynamiser et de donner aux jeunes le goût du sacré. La religion catholique est tellement diluée chez nous qu'il y a présentement mille sectes au Québec. C'est signe qu'il faut agir.»

Madame Laurin a initié avec la déconfessionnalisation des commissions scolaires une meilleure compréhension et un décloisonnement entre les élèves d'origines culturelles différentes que Mme Laurin explique en ces termes, «Nous, on veut intégrer les gens à la société d'accueil. Ce n'est pas du multiculturalisme, c'est de l'interculturalisme. Nous sommes à informer les gens sur le concept de l'intégration: une société avec une culture commune, une langue et notre Charte des droits et libertés. Il faut que les gens participent à une culture commune et que l'école en devienne le reflet pour toutes et tous.»

Pour ce qui est du féminisme,c'est sans surprise aucune que Mme Laurin le définit au niveau de l'action.

«Les luttes du féminisme sont plus spécifiques maintenant. Françoise David, la présidente de la Fédération des femmes, s'attaque au problème de la pauvreté chez les femmes. C'est un signe que le féminisme a atteint une certaine maturité. Moi, mon féminisme, c'est comme citoyenne engagée que je le vis.»

Que réserve le futur pour Mme Laurin? «Je suis présentement sur l'exécutif des citoyennes pour le OUI, un groupe issu de notre tournée des femmes effectuée dans le cadre des Partenaires pour la souveraineté. Il y a un énorme travail de sensibilisation à faire sur le concept de l'intégration.» Quoi qu'il en soit et comme le dit encore si judicieusement Lorraine Pagé parlant de Mme Laurin «les causes n'ont pas manqué et elle continue d'être parmi les personnes qui font avancer les choses et progresser les idées au sein de la société québécoise.»

En cette journée internationale de la femme, les membres du SEMB lèvent leur chapeau à une grande militante.
Merci Mme Louise Laurin.

Mme Louise Laurin en entrevue avec Ronald Guèvremont

ÉDITO

Une réflexion qui s'impose

Comme il est de tradition au SEMB, j'aimerais saluer tous nos membres féminins, soulignant ainsi la journée internationale des femmes. J'aimerais aussi remercier madame Louise Laurin pour l'entrevue qu'elle nous a accordée pour l'occasion.
Madame Laurin a fondé les Partenaires de la souveraineté dont nous sommes membres. Mais ce qui est encore plus significatif,c'est que la femme, dont nous saluons le mérite cette année, ait centré la majeure partie de son activité sociale autour de la question des jeunes. Une femme qui, comme je l'ai lu dans la documentation la concernant, a toujours placé l'enfant en priorité. Que la journée internationale des femmes, avec pour l'occasion cette entrevue de madame Laurin, m'amène à réfléchir sur la vente d'alcool aux mineurs me semble pertinent puisque nous aussi devons placer les jeunes en priorité.
Lors de la parution du dernier Pionnier, on vous mentionnait que le syndicat avait commandé une étude sociologique «Enjeux sociaux de la privatisation de la SAQ: de la facture économique à la facture sociale» de madame Jacinthe Fortin, sociologue. D'après cette étude, la consommation d'alcool chez les mineurs, autant chez les filles que chez les garçons, est de plus en plus un phénomène précoce, un comportement qui se développe tôt dans l'adolescence.
Comme syndicat, nous devons nous interroger sur la place que nous devons occuper au niveau social et, à l'exemple de madame Laurin, attacher une attention toute particulière aux jeunes, l'avenir de notre société.
J'écoutais récemment le Dr. Luc Boileau, le directeur de la Santé publique en Montérégie, analyser les deux enquêtes qu'il avait menées, à quelques mois d'intervalle, sur la question de la vente d'alcool aux jeunes. Les résultats de ces deux enquêtes ont démontré que la vente d'alcool aux mineurs est passée dans les succursales de la SAQ en Montérégie, en quelques mois seulement, de 69% à 17% (ces pourcentages nous démontrent que nous avons réagi, que nous sommes sur la bonne voie, mais que nous pouvons encore faire mieux), alors que pour les dépanneurs et épiceries, la baisse est beaucoup moindre (54% à 46% pour les dépanneurs et 49% à 33% pour les épiceries); on dit également qu'en Montérégie, plus d'un dépanneur sur deux vend de l'alcool aux mineurs. Ce qui prouve que seule une société d'État peut se donner les moyens d'exercer un contrôle suffisant pour contrer la vente d'alcool chez les jeunes.
Il serait intéressant de lancer un vaste débat à l'intérieur du syndicat sur le sujet. Je suis persuadé, étant en majorité des parents nous-mêmes, que nous pourrions trouver tous ensemble des façons de résoudre ce problème. Évidemment, nous ne pourrons jamais l'endiguer complètement, mais il y a sûrement moyen de montrer à la population que nous prenons cela au sérieux. Comme organisation syndicale, il serait de notre responsabilité de passer un contrat social avec la population leur garantissant qu'avec les employés de la SAQ, la vente d'alcool aux mineurs, C'EST NON!

Serge D'Avignon
Président par intérim SEMB SAQ.

P.S.: Au moment d'écrire ces lignes, on apprenait par nos membres qu'un communiqué leur était adressé sur ce sujet (Vente aux mineurs), leur mentionnant que la SAQ amorçait une série de visites surprises en succursale avec des mineurs et que les succursales prises en défaut pour avoir accepté de vendre à ces mineurs seraient identifiées et que des mesures pourraient être alors prises. Dans un premier temps, il aurait été normal que la SAQ nous consulte face à cette situation afin qu'on puisse participer ensemble à trouver des solutions à ce problème. Dans un deuxième temps, est-ce la bonne solution d'utiliser des jeunes qui ne sont pas en droit d'acheter dans les succursales pour tenter de piéger nos membres? Je pense que non. En terminant, dans l'attente de solutions plus originales, soyez quand même vigilants.

En Ontario

Le conflit final

Le 20 novembre 1997, le syndicat des employé(e)s de la Société des alcools de l'Ontario (OLBEU) a rendu public les intentions d'un "comité de modernisation" mis sur pied par le gouvernement Harris de privatiser 322 succursales de classe C et D de la Société des alcools de l'Ontario (LCBO) en les transformant en agences. Un processus de privatisation qui s'étend aussi aux entrepôts et qu'on élabore en catimini, loin des yeux du public, afin de l'implanter à toute vitesse.

Le président du LCBO, M. Andy Brandt, a immédiatement réagi en émettant un communiqué au personnel afin de rassurer les employés le plus possible pour ne pas les perturber durant la période intense des Fêtes. Il

John Coones, président de l'OLBEU.

veut également sauvegarder l'image du «comité de modernisation» aux yeux de la population.

Notez que M. Brandt n'a pas démenti la privatisation des 322 succursales, il a tout simplement dit que la décision n'était pas encore prise. M. Brandt nous suggère-t-il d'attendre que la décision soit prise avant d'agir? Si oui, il se trompe lourdement sur nous car nous n'attendrons pas que tout soit décidé avant de bouger. Nous ne commettrons pas la même erreur qu'en Alberta.

On a demandé à une firme de consultation, la firme Arthur Anderson, de faire un rapport sur le système de distribution et les entrepôts du LCBO. Celle-ci est allé chercher des renforts dans les milieux républicains américains en embauchant des experts en privatisation. À l'origine, elle n'avait qu'à valider les recommandations du comité de modernisation, maintenant elle a plein pouvoir pour mener elle-même l'étude et avancer ses propres recommandations.

Le rapport déposé au gouvernement a été divisé en deux parties. La première concerne le sort des 322 succursales et la deuxième partie fait état de la distribution et des entrepôts.

Comme je vous l'ai dit, nous n'attendons pas passivement que la décision de nous privatiser soit prise. Nous passons aux actes. Notre message contre la privatisation a été diffusé dans 85 postes de radio partout en Ontario. Il y eut des annonces télévisées et dans les journaux. Aussi, nous avons rencontré les conseils municipaux de toutes les villes d'Ontario touchées par la privatisation de ces 322 succursales pour les convaincre du bien-fondé de passer une proposition s'opposant à la privatisation de leurs succursales. Nous avons également les résultats d'un important sondage que nous avons commandé auprès de mille citoyens d'Ontario. Ils nous sont très favorables. Parallèlement à toutes ces activités, nous tenons, sur tout le territoire ontarien, des assemblées d'informations sur la lutte contre la privatisation pour nos membres. Il faut dire que nous sommes depuis le 6 novembre 1997 en négociations de notre convention collective qui viendra à échéance le 31 mars 1998. Comme nous négocions avec ceux-là même qui veulent-nous privatiser, c'est long et ardu. Mais nous ne baisserons pas la tête, nous ne plierons pas les genoux. Au contraire, nous allons serrer les coudes et lutter de toutes nos forces contre la privatisation.

John Coones
président de l'OLBEU

SANTÉ-SÉCURITÉ

Assez bon pour lui... mais écrit pour elle

Laquelle d'entre nous Mesdames, n'a jamais dit (entre le travail, la maison, les enfants, les loisirs, les activités sociales, la famille, les comités de toutes sortes, etc...): «J'ai un urgent besoin d' AIR!» ?

Je n'ai jamais rencontré de femme dite «BIONIQUE» qui réussit à être partout à la fois sans compter être aussi une amante accomplie et une mère de famille sans reproche. Donc, à quelque part dans le tourbillon qu'est la vie d'une femme au travail, de temps à autre nous avons besoin d'AIR! Afin de nous ressourcer, de nous détendre et surtout de penser seulement à nous (la femme, la mère, l'amante).

Pour cela nous avons une journée par année qui nous est consacrée, le 8 mars (Journée de la femme). Est-ce vraiment suffisant? Pour ma part, la réponse est NON! Afin de combler ce besoin d' AIR, je me donne du temps pour moi seule: je fais une longue marche, une soirée télé et couche-tôt, du magasinage, de la lecture dans un bon bain chaud et moussant, etc... Bref, je me gâte, donc je prends l'AIR!

En tant que femme, j'ai moi aussi des enfants, un travail et je siège au comité paritaire de santé et sécurité SEMB/SAQ à titre de représentante syndicale des employés(ées) de bureau. Les fonctions que j'occupe au sein du comité me demandent plusieurs heures de mon temps chaque semaine. Les autres membres de la partie syndicale du comité sont des hommes (ils sont cinq) provenant des succursales. Laissez-moi vous dire qu'au début ce n'était pas toujours évident d'être un fille de «bureau» parmi une bande de gars de «succursale». J'avais l'impression de ne pas être prise au sérieux, moi qui ne connaissais presque rien au monde des succursales. J'avoue que certains jours, je sortais des comités déçue et parfois même choquée. Les émotions en prenaient un coup. Dans tout cela, je suis bien honnête en vous disant que les «gars» du comité et moi avons développé une complicité.

Finalement, travailler au sein du comité est très valorisant parce que cela me pousse à aller au-delà de mes capacités et des limites que je me suis toujours imposées. J'apprends à avoir confiance en moi et à prendre conscience que j'ai des capacitées jusqu'alors insoupçonnées.

Durand le mois de février 1998, le comité paritaire de santé et sécurité SEMB/SAQ a offert à tout le personnel des succursales et des bureaux, une séance d'information sur la «Bonne Forme Physique». Je me suis occupé du volet bureaux et aussi de celui des succursales avec mes collègues. Je profite de l'occasion pour remercier tous ceux et celles qui ont participe aux rencontres.

Il est très important de prendre soin de nous, de notre personne et d'être plus consciente de notre condition physique. En pratiquant une activité physique quelconque, nous prenons l'AIR! Lorsque j'oxygène mon corps et ma tête, j'en retire le plus grand des bienfaits, surtout je pense à moi.

Il y a plusieurs petits trucs tout simples pour se donner le temps de penser et prendre soin de nous. S'accorder une ou deux heures par semaine, juste le temps de soupirer un peu, de mettre un frein au tourbillon de notre vie, de prendre un temps d'arrêt. Une seule journée par année, ce n'est pas assez. Si par contre, nous y mettons un peu de bonne volonté, nous pouvons en prendre plus d'une, soit en journées complètes ou en accumulant les petites heures régulièrement. Comme cela, nous aurons pris un nombre X de journées dans l'année. Il s'agit seulement d'une prise en charge de nous mêmes et tout compte fait, nous prenons l' AIR !

En cette belle journée qu'est la «JOURNÉE DE LA FEMME», prenez soin de vous et planifiez vous d'autres temps d'arrêt.

Lyne Chouinard
Représentante syndicaie
Comité paritaire santé sécurité

TRIBUNE LIBRE

La tempête de verglas

Tout le monde sait que du début janvier 1998 à la fin du même mois un nombre important de personnes ont été privé de courant. Il est évident que la panne d'électricité n'a pas été vécue de la même façon pour tout le monde. Mais ce que je voudrais souligner, c'est le travail de bénévolat de plusieurs de nos membres. Il n' a été possible de le faire pour tous, contraintes familiales ou manque de ressources, mais pour celles et ceux qui l'ont fait, cela mérite une mention.

Je veux parler de celles et ceux qui étaient propriétaires d'un foyer et qui n'ont pas hésité à héberger du monde. Je connais même une personne qui a accueilli vingt sinistrés : ils se sont débrouillés à la bonne franquette. D'autres n'avaient pas de place mais ils avaient la chance d'avoir de l'électricité. Ils ont donc offert à leur entourage la possibilité d'une douche. Des petites choses qui font du bien au moral, comme on dit.

Il y a aussi les membres qui ont oeuvré dans les centres d'hébergement comme bénévoles. D'après ce qu'on m'a dit, cela a été dur. Se faire engueuler quelques fois, après une grosse journée de travail, parce que les sinistrés devenaient impatients et quand même y retourner chaque jour, il fallait le faire. Un seul merci aurait été la bienvenue mais la gratitude n'était pas toujours garantie. On se rappelle plus souvent une situation désagréable que les attentions de personnes non rémunérées qui prennent soin de vous.

Je félicite tous les membres qui n'ont pas refusé d'aider un ami, un collègue ou un parent à passer à travers ces durs moments. C'est dans ce temps là qu'on est heureux d'avoir des amis. J'étais content lorsque le Premier ministre Lucien Bouchard a demandé à la population de porter aide à notre entourage. Cinq minutes après cet appel à la solidarité lancé par M. Bouchard sur les ondes, je recevais pas moins de quatre appels pour m'offrir un gîte. Même si j'ai décliné leur offre, je tiens à les remercier chaleureusement. Cela a été une belle leçon de solidarité. Si jamais un autre désastre écologique devait survenir, je ferai tout mon possible pour aller aider d'une façon ou d'une autre. Mesdames et messieurs du Lac St-Jean et du Saguenay, vous n'avez pas oublié notre appui. Soyez sûrs que nous n'oublierons pas le vôtre. Encore une fois, bravo à tous nos membres qui ont donné un exemple de grande solidarité.

Alain Desrosiers
Représentant régional Rive sud

SONDAGE

Satisfaction et attentes des employés des magasins de la SAQ à l'égard de leurs uniformes

Nous vous présentons ici trois points importants d'une étude menée par la firme SOM auprès des employé(e)s des magasins de la SAQ sur la satisfaction et les attentes de ces derniers par rapport à leurs uniformes. Le sondage a été mené en décembre 1997 et en janvier 1998.

Des 2281 questionnaires expédiés, 1080 questionnaires ont été retournés et traités par SOM. Par catégorie, les taux de réponse sont les suivants:

	Statut 17		Statut 29		Statut 28	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Expédiés	754	216	597	488	103	123
Reçus	315	53	313	332	35	18
Taux de réponse	42 %	24 %	52 %	68 %	34 %	15 %

SATISFACTION PAR RAPPORT À L'UNIFORME EN GÉNÉRAL

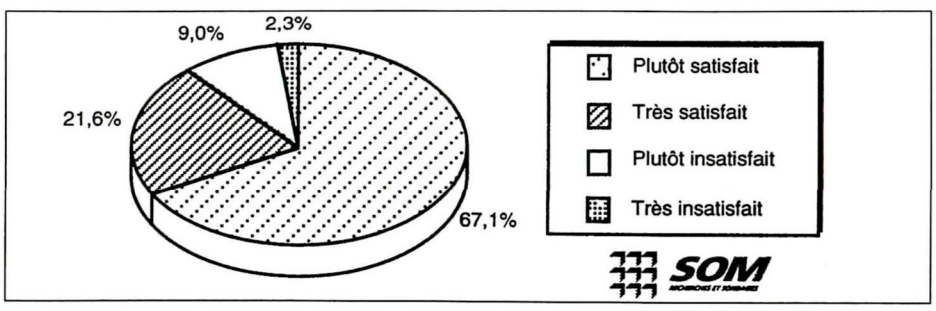

Il convient de noter que la satisfaction des employé(e)s par rapport à l'uniforme en général est très élevée (88,7%,). De plus, parmi les personnes insatisfaites, on en trouve un plus fort pourcentage (9%,) qui le sont avec modération que radicalement (2,3 %).

Par ailleurs, l'insatisfaction est un peu plus grande chez les femmes (16%) que chez les hommes (7,5%). Et dans le même sens, on trouve un plus faible taux (14,7 %) de femmes très satisfaites que d'hommes (25,7%)

Enfin, notons que les employés réguliers - statut 17, sont moins nombreux (6,5%) à manifester de l'insatisfaction que les employés des autres statuts (en moyenne 15%)

CARACTÉRISTIQUES SOUHAITÉES POUR LES PROCHAINS UNIFORMES

CARACTÉRISTIQUES SOUHAITÉES POUR LES PROCHAINS UNIFORMES OU 1 EST LE MOINS IMPORTANT ET 10 LE PLUS IMPORTANT

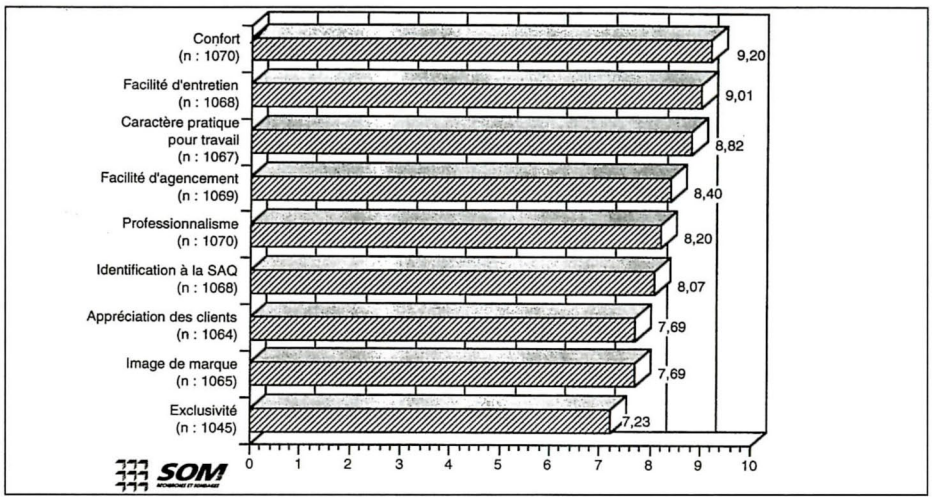

Puisqu'il s'agit d'uniformes, c'est-à-dire de vêtements de travail, il n'est pas surprenant de constater que ce sont les aspects pratiques qui sont aux trois premiers rangs : le confort (9,20), la facilité d'entretien (9,01) et le caractère pratique (8,82). À l'opposé, le caractère exclusif des vêtements recueille la moyenne la plus faible (7,23) et cela sans différence significative entre les hommes et les femmes (H :3,19; F : 7,26). Parmi les caractéristiques qui s'éloignent du côté pratique pour s'attarder davantage à l'apparence ou à l'image projetée, c'est le professionnalisme qui est davantage privilégié (8,20).

PÉRIODE SOUHAITÉE POUR LE RENOUVELLEMENT DE LA GAMME DE VÊTEMENT

PÉRIODE MAXIMALE DE RENOUVELLEMENT

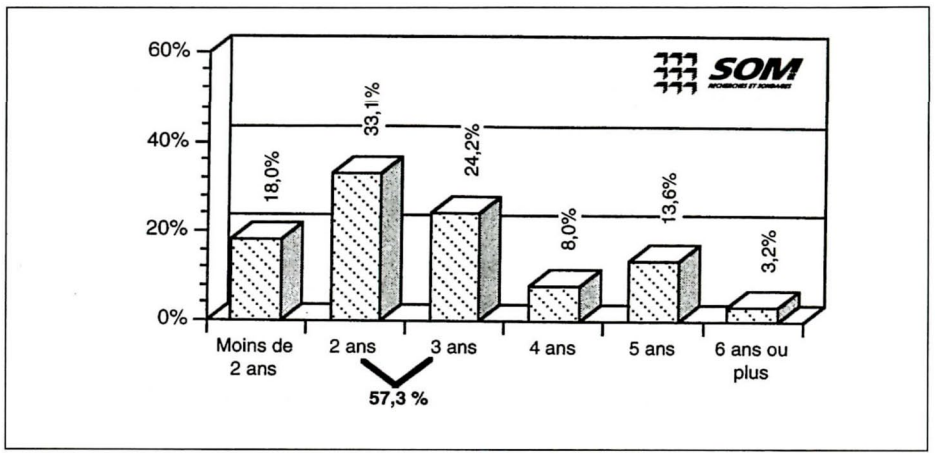

On doit d'abord remarquer que le préambule à la question contenait deux éléments qui incitaient à choisir une période plus longue : l'image de stabilité de l'entreprise ainsi que la facilité d'approvisionnement. Malgré ce fait, 51 % des répondants et 55 % des femmes souhaitent que le renouvellement de la gamme de vêtements se fasse aux deux ans ou dans moins de deux ans. Par contre, seulement 25 % souhaitent un délai de quatre ans ou plus. Les employés les plus jeunes sont les plus favorables (60 %) aux délais les plus courts. Présentement, le comité du vêtement est en réflexion sur la possibilité de modifier l'aspect du costume selon les résultats du sondage.

LE PIONNIER
Journal publié par
Le Syndicat des employé(e)s de magasins et bureaux de la SAQ
1065, rue St-Denis, Montréal
H2X 3J3

DEPUIS 1965
(514) 849-7754
ou ligne directe,
pour l'extérieur de Montréal:
1-800-361-8427
Fax: 849-7914

Responsable: Ronald Guévremont,
Photographe: Martin Cartier
Infographiste: Michel Schneider
Collaborateurs: Serge d'Avignon, Alain Desrosiers, Pierre Gravel, Robert Laviolette, Lise Legault, Daniel Laberge et Réal Racette.